qu'il lui serait alloué une indemnité supplémentaire de 300 francs qui lui a été versée ; qu'il ne discute d'ailleurs pas son obligation de garantie.

» Attendu que, si, on ne peut voir dans cette clause une obligation pour autrui, car il n'apparaît pas qu'il ait été dans l'intention des parties de conférer à tout citoyen lésé dans sa personne ou dans ses biens, un droit d'action directe contre le promettant, en fait, la Ville qui a voulu éviter toute responsabilité semble bien en allouant à De Bar une somme supplémentaire de 300 francs, destinés dans la pensée des parties à une assurance, avoir reconnu qu'elle pouvait être déclarée responsable si un accident survenait, **démontrant qu'elle n'avait pas pris toutes les mesures de sécurité suffisantes et étendu suffisamment la zone de protection.**

» Que ni la Ville, ni De Bar ne sauraient se plaindre des conséquences réglées d'avance d'un accident prévu par eux comme possible.

» Le Tribunal condamne la Ville de Lille à payer à Lorel père qualité, 5.000 francs en un titre de rente 3 % avec intérêts judiciaires ; dit De Bar tenu à garantir la Ville. »

LA Cie DU NORD CONTRE LA VILLE D'ARMENTIERES. — La Cie du Nord réclame à la Ville d'Armentières une somme de [illegible]0.836 francs, montant des droits d'octroi payés par elle pour les matériaux ayant servi à la construction de la nouvelle gare d'Armentières.

Le juge de paix d'Armentières avait débouté la Cie de ses prétentions, sur appel l'affaire vient à cette audience.

Le tribunal confirme purement et simplement la décision du premier juge.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Audience du 27 juin

VALENCIENNES. — *Pinces et pincé !* — Pour avoir volé au cordonnier Lafosse des pinces valant 1 franc, Boucaut Joseph attrape 6 jours de prison.

AULNOY. — *Anthropophagie.* — D... est accusé d'avoir mordu le nommé Vilain Henri, au cours d'une discussion.

Quinze jours de prison avec sursis.

QUIEVRECHAIN. — *Mauvais fils.* — Descamps Jules s'est rendu chez sa mère, a commis un bris de clôture au domicile de celle-ci et lui a porté des coups.

Un mois de prison.

Ruade. — Pour coups de pied à Boucaut, Georges Maurice s'entend condamner en six jours de prison.

CRESPIN. — *La chasse.* — Le nommé Versraete a chassé, hors le temps permis, avec des engins prohibés.

Cinquante francs d'amende.

FRESNES. — *Ça roule.* — Par défaut, Jules Boucaut, qui est accusé d'avoir volé une poussette à Forir, est condamné en deux mois de prison.

RAISMES. — *Chacun son tour.* — Les vols de la maison Benneton reviennent à l'audience. Le nommé Hénique, pour complicité, est condamné en un mois.

SAINT-AMAND. — *Du potin.* — Bourgois Charles et Bisson Isidore ont pénétré chez Jean Servais, brisé les meubles et dérobé un réveille-matin.

Trois mois et un jour au premier, un mois au second.

DENAIN. — *Un bon marché.* — Le nommé Colin, pour vol à Deleau d'articles d'éclairage d'une valeur de 35 francs, attrape trois mois et un jour de prison.

SAULTAIN. — *Voyage mouvementé.* — Le nommé Auguste Drobsy, maçon, a, en revenant de travailler avec un camarade, Gérard Taquet, disputé avec celui-ci et lui a porté des coups.

Dix jours de prison avec sursis.

HELESMES. — *Amour, amour !* — Le nommé Maleski et sa concubine, Thienpont Marie, ont eu une discussion un peu vive, basée sur des motifs intimes et qui s'est terminée par des coups réciproques.

Me Jean Saint-Quentin défend le couple.

Maleski, 6 jours avec sursis.

Marie, 8 jours avec sursis.

RAISMES. — *De quel bois on se chauffe.* — Des pièces de bois, d'une valeur de 43 francs, ont été volées chez Sandra, et retrouvées chez Compagne Léon, qui dit les avoir reçues d'un inconnu.

Il est néanmoins poursuivi pour complicité, ainsi que sa compagne, Mathilde Dussart.

Défenseur, Me Vandernotte.

Mathilde est acquittée.

Compagne, quinze jours de prison.

HELESMES. — *Le proprio.* — La veuve Monnier a frappé son propriétaire, Dherbomez, et lui a enlevé sa casquette.

Six jours de prison avec sursis.

BRUAY. — *Pris au collet.* — Le nommé Collet a été surpris chassant.

A titre de récidiviste, quinze jours de prison, 50 francs d'amende.

CONDE. — *Entre femmes.* — Berthe David a porté des coups à la femme Delaporte.

Vingt-cinq francs d'amende avec sursis.

Conseil de guerre du 1er corps d'armée

Séance du 28 juin 1906

Président : M. le lieutenant-colonel VITTECOCQ, du 43e régiment d'infanterie. — Ministère public : M. le sous-intendant militaire BOULAY, commissaire du gouvernement ; M. le lieutenant LANGLOIS, substitut.

— X..., soldat de 2e classe au 33e régiment d'infanterie : coups et blessures volontaires. Six jours de prison.

Défenseur : Me Cointrelle.

— X..., cavalier de 2e classe au 4e régiment de cuirassiers : désertion à l'intérieur. Cinq mois de prison.

Défenseur : Me Crombé.

— X..., soldat de 2e classe au 84e régiment d'infanterie : désertion à l'intérieur en temps de paix. Deux mois de prison avec sursis.

Défenseur : Me Depaudin.

— X..., soldat de 2e classe au 73e régiment d'infanterie : bris d'armes. Trois mois de prison.

Défenseur : Me Rouzé.

— X..., cavalier de 2e classe au 4e régiment de cuirassiers : désertion à l'intérieur en temps de paix. Six mois de prison.

Défenseur : Me Rouzé.

— X..., soldat de 2e classe au 1er régiment d'infanterie : refus d'obéissance à un ordre relatif au service. Deux mois de prison avec sursis.

Défenseur : Me Senterne.

— X..., réserviste de la classe 1898, du recrutement du Mans : insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Acquitté.

Défenseur : Me Rouzé.

CHRONIQUE des SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

La liste des engagements pour la formidable randonnée qui va dérouler ses péripéties sur toutes nos routes nationales du 4 au 29 juillet prochain a été close hier soir, à minuit. Elle comprend 89 engagés, nombre très supérieur à celui de 1905.

La plupart des routiers qui écumaient de droite ou de gauche sont actuellement à Paris et se reposent en vue de la bataille terrible. Et, maintenant que le Grand Prix de l'A. C. F. est couru, la grosse foule sportive va tourner ses regards vers les vaillants « Tour de France », tout prêts à émerveiller à nouveau, par leurs exploits de géants, la France toute entière.

RONCHIN-DOUAI & RETOUR

La course qu'organise chaque année l'Union sportive de Ronchin, sur le parcours Ronchin-Douai et retour, soit environ 60 kilomètres, aura lieu le 14 juillet. Elle est dotée de nombreux prix en espèces et en nature.

SAINT-OMER-CALAIS-SAINT-OMER

L'Union Cycliste audomaroise organise, avec le concours de la municipalité de Saint-Omer, une course sur route de 80 kilomètres sur le parcours St-Omer, Calais, Saint-Omer, qui s'annonce comme devant obtenir beaucoup de succès.

Voici la liste des prix attribués à cette épreuve :

1er prix, 100 francs et une médaille offerte par M. Letainturier, sous-préfet, M. Plateau, de Tourcoing.

2e prix, 50 francs et une médaille offerte par M. Ringot, sénateur-maire ; M. Delpierre, de Boulogne-sur-Mer.

3e prix, 25 francs et une médaille offerte par M. Ribot, député, M. Duparcq, de Lens.

4e prix, 20 francs et une médaille offerte par M. Vasseur, conseiller général. — M. Deleau Dominique, de Bruay.

5e prix, cartel offert par M. Nicolle, conseiller d'arrondissement : M. Bouclet, de St-Omer.

6e prix, objet d'art offert par M. Lefebvre du Prey, vice-président d'honneur de l'U. C. A. — M. Leignel, de Tourcoing.

7e prix, baromètre offert par M. Van Zeller d'Oosthoove, président de l'Union sportive. — M. Deleau, de Bruay.

8e prix, objet d'art par M. A. Godine, président de l'U. C. A. — M. Quentin, de Bruay.

9e prix, écran japonais offert par M. E. Deguisne, vice président de l'U. C. A. ; M. Théry, de Calais.

10e prix, service à thé offert par M. Voyez, vice-président de l'U. C. A. : M. Costenobel, de Saint-Omer.

11e prix, garniture de cheminée offerte par M. Sion-Avot, membre de l'U. C. A. : M. Sailly, de Tilques.

12e prix, 10 francs, offerts par M. Castrique, membre de l'U. C. A. : M. Robbe, de Saint-Omer.

Vélodrome Lillois

GRANDS PRIX DE LILLE
(demi-fond et motocyclettes)

A peine le Grand Prix de vitesse est-il disputé que déjà la commission sportive du Vélodrome lillois met sur pied une grande réunion pour le dimanche 8 juillet, au cours de laquelle seront disputés les « Grands Prix de Lille » de demi-fond et de motocyclettes.

Ci-dessous le programme qui a été arrêté :

Course pédestre 1.500 mètres. — 4 prix : 10, 5, 3, 2 francs.

Régionale amateurs scratch : 3 prix.

Régionale professionnelle scratch : 3 prix, 40, 25, 15 francs.

Grand Prix de Lille (demi-fond), 3 manches par addition de points : 10, 15, 20 kil. ; 4 prix, 350, 150, 75, 50 francs.

Grand Prix de Lille (motocyclettes), 10 kil. 3 prix, 150, 100, 50 francs.

Adresser les engagements avant le dimanche 1er juillet, à M. Jean Isoré, 11, place de Rihour, Lille.

Des pourparlers sont engagés avec de grands coureurs étrangers afin de donner à cette réunion tout l'intérêt qu'elle mérite.

Tribune Minière

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

SECTION DE WINGLES. — *Fosse numéro 7 des mines de Lens.* — J'ai reçu cette quinzaine de certains ouvriers mineurs des fiches de paye qui méritent d'être signalées. Ces ouvriers que je connais comme bûcheurs, c'est-à-dire très courageux se sont vus donner des journées de 4 et 4 fr. 50. Cependant, ils ont travaillé, mais des difficultés qu'ils ont rencontrées dans leur travail, aucun employé n'en a tenu compte. Si, ils passent aux tailles, les employés, mais ils font toujours l'aveugle quand ils voient que le travail est accidenté. Pour ne pas en causer, ils vous parlent de femmes, de choses et d'autres et en fin de compte ils s'en vont sans rien dire des difficultés que l'ouvrier rencontre dans son travail.

Aussi le jour de quinzaine arrivé, celui-ci reste stupéfait devant sa fiche de paye. S'il réclame, la réponse des employés est toujours prête : « Tape plus fort ! » voilà leur réponse. On dirait qu'ils ne savent dire que cela. Aussi, je fais appel à M. Reumaux pour qu'il fasse cesser cet état de choses. Qu'il dise à ses employés d'être plus justes dans la répartition des salaires et aussi quand ils passent aux tailles de ne pas parler de femmes mais de s'occuper du travail de l'ouvrier.

A vous camarades mineurs, je réclame l'union ; il faut que tous, si vous voulez un avenir meilleur, vous veniez vous inscrire au Vieux Syndicat.

Maintenant je crie et j'espère que le peu de camarades qui ne sont pas encore inscrits crient avec moi : Vive Wingles syndiqué ! Vive l'union ! Vive le Syndicat !

LALANDE Emile, délégué du Syndicat.

CONFERENCES EVRARD

BENIFONTAINE, dimanche 1er juillet, à neuf heures et demie du matin, salle Dechille (dit Laflutte).

WINGLES, dimanche 1er juillet à onze heures et demie du matin, salle Lalande.

WAHAGNIES, lundi 2 juillet, à quatre heures du soir, salle J.-B. Lemaire.

SYNDICAT DES MINEURS DU BASSIN DU NORD

AVIS AUX SECRETAIRES DE SECTION

J'informe les secrétaires des sections du Bassin du Nord qui auraient des communications urgentes à m'adresser concernant le syndicat de bien vouloir me les transmettre Bourse du travail, Saint-Etienne (Loire), jusqu'à dimanche matin, ceci dans le but d'une réponse urgente.

Ch. QUINTIN.

RAPPORTS DE DÉLÉGUÉS MINEURS

MINES DE LENS. — *Fosse numéro 11.* — Avisé par l'exploitant, le 25 juin 1906, de l'accident survenu à Delforge Fortuné, âgé de 29 ans, demeurant rue A, numéro 3, je me suis rendu auprès du blessé qui m'a déclaré ce qui suit : « Etant occupé à faire un potia pour mettre un bois au baut du longeon que je venais de placer, une bille cassa en avant et entraînant une masse de terre avec elle vint m'atteindre à la jambe droite. »

Le pronostic du médecin est celui-ci : Fracture du péroné droit et plaie contuse.

Je me suis rendu sur les lieux de l'accident pour faire mon enquête. J'ai interrogé les témoins : Hermezt Victor et Béhin Zéphir, qui m'ont fait les mêmes déclarations.

D'après mon enquête et les observations que j'ai reçues de part et d'autre, je considère que si le boisage de cette voie avait été doublé à neuf avant de longeonner, cet accident ne serait sûrement pas arrivé.

Le délégué mineur : CATTEAU Oscar.

MINES D'ANZIN. — *Fosse Saint-Marck.* — Descendu au niveau de 500 mètres, j'ai visité la bowette du Nord, la bowette petite veine couchant, le recoupage qui aboutit à la voie des chevaux 3e veine couchant, le quartier 4e veine couchant par recoupage 2e série, les cheminées de passage jusqu'à la 14e. J'ai remarqué que plusieurs cheminées sur le 1e treuil n'ont pas assez de hauteur.

J'ai aussi remarqué les rallonges en mauvais état pour le terrain de la veine qui est très lourd ; des accidents sont à craindre pour les ouvriers de ce montage. J'ai constaté également au sommet de plusieurs tailles la présence de grisou.

Descendu par la cheminée de retour d'air qui aboutit au treuil 3e série, passé par la 2e voie du côté e nchassant j'ai visité la taille de fond, j'ai constaté qu'il y fait chaud.

Quartier 3e veine couchant 3e série, visité la cheminée de passage jusqu'à la 12e, qui manquait de hauteur ; au pied de la 3e cheminée, j'ai déjà signalé que le murtia menace de s'écrouler et n'est pas encore réparé, des accidents sont à craindre pour les ouvriers qui circulent dans les cheminées ; dans plusieurs voies les herscheurs buttent aux billes et aux bois avec leurs berlines, des cailloux menacent de tomber.

DERNONCOURT François, délégué.

COMPAGNIE D'ANZIN. — *Fosse Casimir-Périer.* — Je me suis présenté à la fosse de Casimir-Périer le 20 juin, à trois heures et demie du soir. J'ai constaté que la dernière cage descendant des ouvriers pour la coupe du soir partait du clichage à 3 h. 49. J'avais interrogé sur ce fait l'ingénieur et le maître porion qui ont prétendu que les ouvriers devaient être au fond pour 4 h. 01 minute. Je leur ai alors demandé si l'ouvrier serait remonté à minuit 49 pour que tous soient au jour à une heure. Ils m'ont répondu que je n'avais qu'à le constater, ce que j'ai fait sans entrer dans la fosse puisque je n'avais pas prévenu et que je n'avais pas le droit de le faire. Je puis certifier que des ouvriers ont remonté à 1 h. 06 minutes.

En possession de la circulaire du 14 février 1906, je crois être dans mon droit en vous prévenant de ce fait qui se passe journellement à la fosse Casimir-Périer.

Je vous prie donc, Monsieur le Préfet, de donner des ordres sérieux à l'exploitant. Ensuite visité les guides, les cages. Ensuite les boulons, d'attelage, les carnières et les appareils.

DELANNOY, délégué mineur.

COMPAGNIE D'ANZIN. — *Fosse Renard.* — Descendu au niveau de 500. Visité la voie de chevaux de la première veine couchant au niveau de 500. Visité les cheminées de passage de la première veine couchant de 500 à 417. J'ai remarqué dans la première cheminée de passage qu'une porte ne fermait pas comme elle le devait.

J'ai été obligé de passer sur le côté pour pouvoir circuler dans les cheminées.

Je signale que les cheminées de passage de la première veine couchant au niveau de 500 de la première à la dixième sont en mauvais état. Des cailloux menacent de tomber ainsi que des bouts de bois. L'ouvrier peut facilement se blesser en descendant.

Ensuite j'ai visité les tailles du plan de derrière jusqu'à 417. Visité le retour d'air du plan de derrière au plan des fronts. Visité les tailles du plan des fronts et le deuxième plan. J'ai remarqué que la taille du deuxième branchage au troisième ainsi que le retour est très petite. Je n'ai pu visiter le retour dont je crains un éboulement dans les voies. Je remarque même que l'exploitation de ces tailles est très difficile et qu'il peut survenir des accidents. Vous voyez M. le Préfet que la Compagnie viole toujours les lois pour l'entretien de ses travaux.

Je vous demande de bien vouloir donner les ordres nécessaires à la Compagnie et de faire mettre ce retour à une hauteur voulue pour sauvegarder la sécurité des ouvriers compromise dans la première veine couchant au plan des fronts, au niveau de 500. Visité les tailles du premier plan et le plan. J'ai constaté dans le premier plan des fronts de la première veine couchant qu'un éboulement était survenu.

Ce n'est pas la première fois que je signale l'état défectueux de la première veine couchant.

Je signale également la première veine couchant pour son mauvais aérage et remarque que la Compagnie est en contradiction avec la loi pour le manque d'air et les cheminées de passage très défectueuses.

Ensuite visité la deuxième veine couchant de 500 à 600, les tailles et la voie du fond.

M. le Préfet, je vous ferais observer que le jour où le contrôleur des mines est venu faire une visite, le 5 mai 16906, nous sommes descendus à la deuxième veine couchant à 600, et nous avons visité les tailles et la cheminée à charbon de la dernière taille qui marche par reculage. Comme celle-ci a une pente très forte, le contrôleur avait dit au maître porion de mettre une échelle.

Les ordres n'ont pas été écoutés et vous voyez M. le Préfet que l'exploitant se moque aussi bien du contrôleur des mines du gouvernement que des observations du délégué mineur.

Je vous prie de vouloir bien donner des ordres sérieux à la Compagnie et je vous demande qu'une enquête soit faite d'ici quelques jours pour faire respecter les lois sur le service du délégué mineur.

DELANNOY Ildephonse, *délégué mineur.*

Pour aider la digestion

TROIS PILULES PINK PAR JOUR

Une pilule Pink à chacun de vos repas et vous aurez des digestions parfaites. Non seulement les pilules Pink vous feront bien digérer, mais elles vous donneront de l'appétit pour le repas suivant. N'allez pas croire que pour avoir continuellement de bonnes digestions l'usage continuel des pilules Pink soit nécessaire. Non, vous prendrez les pilules Pink pendant quelques jours pour réparer et fortifier votre estomac. Voici quelques lettres de personnes qui n'avaient plus d'appétit, qui digéraient mal et à qui les pilules Pink ont donné un nouvel estomac.

Mlle Playelle, 30, rue Jacquemars-Giélée, Lille (Nord), écrit : « Depuis plusieurs années je souffrais de maux d'estomac. Je n'avais pas d'appétit et le peu que je mangeais je le digérais très mal. J'étais en outre très faible. On m'a recommandé de prendre les pilules Pink et j'ai le plaisir de vous informer que depuis que j'ai fait usage de ces bonnes pilules, j'ai bon appétit et ne souffre plus de l'estomac. »

Mlle Rosa Coasne, 99, Coron de Coupigny, à Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), écrit : « J'étais très affaiblie, j'étais prise à tous moments d'éblouissements au point de redouter de marcher de crainte d'accidents. Mon estomac me faisait beaucoup souffrir. Mon médecin m'a recommandé les pilules Pink. Après en avoir pris quelques boîtes, j'avais retrouvé de l'appétit, j'avais de bonnes digestions et ma faiblesse avait disparu. »

M. Georges Fourgeot, soldat au 35e d'infanterie, à Belfort (territoire de Belfort), écrit :

« Depuis longtemps, je manquais d'appétit et éprouvais des tiraillements d'estomac. Mes digestions étaient très pénibles et tout le temps qu'elles duraient j'avais de fortes migraines. J'ai pris pendant quelques temps les pilules Pink et ne souffre plus du tout. J'ai grand appétit et me sens beaucoup plus fort. »

Les pilules Pink combattent rapidement l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la débilité nerveuse, les douleurs, les irrégularités des femmes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Phe Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco. 577-5

INFORMATIONS
Commerciales et Financières

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHE DE PARIS
(Cours de Clôture)

AVOINES. — Lourdes. — Cour. 21.35. — Proch. 21.45. — J.-A. 20.90. — 4 dern. 18.75.

BLES. — Fermes. — Cour. 24.20. — Proch. 24.30. — J.-A. 24.00. — 4 dern. 22.85.

LIN. — Calme. — Cour. 45.25 — Proch. 45.25. — J.-A. 45.50. — 4 dern. 46.00. — 4 pr. 46,25

COLZA. — Calme. — Cour. 61 » — Proch. 61 » — J.-A. 61 » — 4 dern. 61.50. — 4 pr. 62 ».

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 16 » — Proch. 16 » — J.-A. 16 » — 4 dern. 16.25.

FARINES. — Fermes. — Cour. 30,80. — Proch. 31.10. — J.-A. 31,15. — 4 dern. 30.35.

SUCRES. — Lourds. — Cour. 24,37. — Proch. 25 » — J.-A. 25,12. — 4 oct. 26,50. — 4 pr. 27,12.

ALCOOLS. — Cour. 42.75. — Proch. 43 » — J.-A. 43 » — 4 dern. 40 » — 3 oct. 39,25. — 3 pr. 39,75.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 28. — On a coté ce matin, en Bourse : 6.20 juillet, 6.20 août, 6.20 septembre, 6.17 octobre, 6.12 novembre, 6.07 décembre, 6.00 janvier, 5.95 février, 5.95 mars, 5.90 avril, 5.90 mai.

Affaires enregistrées en Bourse à midi :

5.000 kilogs sur juillet à 6,25 ; 10,000 sur juillet à 6.20 ; 5.000 sur juillet à 6,22 ; 5.000 sur août à 6,20 ; 5,000 sur septembre à 6,25 ; 5,000 sur septembre à 6,22 ; 20.000 sur septembre à 6,20 ; 5.000 sur octobre à 6,17 ; 5,000 sur novembre à 6,12 ; 5,000 sur décembre à 6.12 ; 20.000 sur décembre à 6.10 ; 50.000 sur décembre à 6.07 ; 30.000 sur janvier à 6 fr. ; 20,000 sur janvier à 5.97 ; 5.000 sur février à 5,95 ; 10.000 sur mars à 5.95 ; 10,000 sur avril à 5,90 ; 40,000 sur mai à 5,90. — Total : 255,000 kilogs.

COURS DU FRET

du Mercredi 27 Juin 1906

Au départ de Pont-à-Vendin. — Amiens 3,75. — Bar-le-Duc 5,50. — Bruxelles 3,40. — Cambrai 2.00. — Chauny 3,10. — Compiègne 3,50. — Creil 4,00. — Conflans 4,50 — Corbeil 6,00. — Chaumont 6.05. — Châlons-sur-Saône 10,25. — Calais 1,85. — Château-Thierry 5,50. — Courtrai 1,80. — Dunkerque (ville) 1.75. — Dijon 9.50. — Epernay 4.75. — Epinal 7.00. — Flize 5,00. — Gand 2,40. — Gray 8.75. — Ham 2.85. — Lille 1,20. — Lyon 12,00. — Mantes 5,00. — Montereau 6,75. — Montargis 7.00. — Monthermé 5.30. — Meaux 6.25. — Mâcon 10.75. — Nevers 8,50. — Nancy 6.25. — Paris 5.50. — Rouen 5.50. — Roanne 9.50. — Roubaix 1.40. — Reims 4.25. — Rethel 4.35. — Saint-Quentin 2.60. — Soissons 4.25. — Saint-Dizier 5,25. — Sens 7.50. — Saint-Amand 1.70. — Sedan 5.25. — Thaon 6.75. — Valenciennes 1.90. — Vauxrot 4.25. — Vitry-le-François 5.10.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 28 juin 1906.

Les transactions sont toujours à peu près nulles au Marché de Paris et la tendance générale reste bien indécise. La Rente 3 % après un bon début à 96 fr. 90 rétrograde ensuite à 96.57.

L'Italien s'échange à 105.10, la signature de la Conversion n'a pas été confirmée, mais elle serait imminente. Un Syndicat international en formation réaliserait l'opération projetée.

L'Extérieure est bien tenue à 96.70, le roi a signé hier le décret autorisant l'application d'un nouveau tarif douanier à partir du 1er juillet. La nouvelle que le tsar aurait invité M. Mouromtsef à devenir premier ministre contribue à raffermir les Fonds Russes.

Le 5 % 1906 s'échange à 89.70. On traite le 3 % 1891 à 65.25, le 4 % 1901 à 77.60.

L'Action Suez se maintient à 4619.

La meilleure tenue du métal cuivre à New-York redonne du courage aux porteurs de valeurs cuprifères. Le Rio s'inscrit à 1660. La Tharsis est à 174. Notons la Cape-Copper à 154.50.

Les valeurs de Traction sont stationnaires : Omnibus 1002. Thomson 772. Métropolitain 522.

Les Valeurs industrielles Russes conservent leurs positions. Sosnowice 1380. Briansk 412. Hartmann 896.

Les Chemins Espagnols paraissent plus soutenus. Andalous 218. Nord-Espagne 235 et la Saragosse 397.

En coulisse, le compartiment des Mines d'Or présente toujours peu d'animation. Goldfields 92.50. Ferreira 481. Randfontein 36.50. Rand Mines 150.50. Simmer et Jack 31. L'East Rand à 100 fr. 50.

On traite la De Beers à 433 fr. 50.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles 28 juin 1906.

Malgré le très grand calme le Marché offre beaucoup de résistance. Le chiffre d'affaires est aussi réduit qu'en pleines vacances et l'on s'explique difficilement cette apathie du public dans un moment où la situation métallurgique et charbonnière est aussi prospère.

Ougrée remonte de 10 francs mais devrait coter mieux en raison des commandes nombreuses et rémunératrices confiées à cette Société.

Les Charbonnages sont fermes et presque tous en progression sur leurs cotations de la semaine dernière ce qui est d'ailleurs très justifié. L[e] Nord du Rieu fait 812 ; On se rappellera que nous avons recommandé cette valeur plusieurs centaines de francs meilleur marché. Les nouveaux renseignements qui nous parviennent nous permettent d'envisager d'ici quelques années des cours au moins doubles et parfaitement en rapport avec les dividendes que l'on sera à même de distribuer.

On ne traite point plus d'affaires aux Zinc[s] qu'aux autres compartiments.

Le compartiment Industriel Russe est en reprise sur hier.

BOURSE DE LILLE

Lille, 28 juin 1906.

La tendance du Marché des Valeurs charbonnières ne varie guère, on ne peut que constater le calme des transactions. Aniche perd une nouvelle fraction à 1526. Anzin descend à 5670. On échange Bully à 4950 et la petite coupure à 100.25. Bruay se maintient relativement bien à 800. Blangy cote 1390. Le 1/5 Carvin défend bien ses cours à 325. Clarence se négocie à 310. Courrières s'inscrit en nouvelle réaction à 2201. Crespin reste calme à 127. Nouvelle chute de Douchy à 1020. Drocourt cote 5500 tandis que le dixième s'améliore quelque peu à 544. Ferfay rétrograde à 1944. Flines tombe à 75. Lens abandonne encore cinq francs à 770 le dixième est en perte à 78. Ligny montre de meilleures dispositions à 600 fr. Liévin accentue sa faiblesse à 4.400, la petite coupure perd 4 francs à 146. Marles 30 % suit la même route à 2185, tandis que la part 70 % s'améliore à 2990. Le 1/5 Meurchin est très résistant à 2590. Vicoigne se tasse à 1100 francs.

Au compartiment Métallurgique on négocie Denain-Anzin à 2100.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au RENSEIGNEMENT GENERAL publié à Lille, 5, Grande-Place.
On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.
Abonnement : 2 francs par an.
Demander un numéro spécimen gratuit.

Demander un BEYROUTH QUINQUINA au citron et eau de seltz 977.5

Le Gérant : A.-L. Callame.
Lille, 44, Rue de Béthune

BOURSES
Paris, Bruxelles, Lille
du 28 Juin 1906

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	96 90	96 57
3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..
Italiens	105 10	105 10
Russe consolidé 4 0/0	77 35	77 60
Russe 3 0/0	65 25	65 25
Argentin 1896	.. ..	96 30
Argentin 1900	.. ..	.. ..
Serbe 5 0/0 nouveau	.. ..	.. ..
Serbe 4 0/0	85 70	85 67
Brésil 5 0/0	.. ..	.. ..
Brésil 4 0/0	.. ..	90 45
Ext. Espagne 4 0/0	96 70	96 70
Portugais 3 0/0	71 57	71 57
Turc unifié	96 60	96 62

Etablissements de Crédit

Banque de France	.... ..	.... ..
Banq. Paris et Pays-Bas	1566 ..	1563 ..
Compt. nat. d'Escompte	.... ..	.... ..
Crédit Foncier	.... ..	710 ..
Crédit Lyonnais	1151 ..	1147 ..
Société Générale	.... ..	646 ..
Banq. fr. Comm. et Ind.	.... ..	.... ..
Société franç. Mines d'Or	.... ..	.... ..
Robinson Banck	.... ..	.... ..
Banque Ottomane	675 ..	675 ..
Banque Imp. d'Autriche	.... ..	.... ..

Chemins de fer. — Transports Actions

Est	.... ..	.... ..
P.-L.-M.	1295 ..	1370 ..
Midi	.... ..	.... ..
Nord	1785 ..	1788 ..
Orléans	.... ..	1380 ..
Ouest	.... ..	.... ..
Métropolitain	525 ..	522 ..
Omnibus	1006 ..	1002 ..
Wagons-Lits	.... ..	366 ..
Traction	.... ..	.... ..
Thomson-Houston	780 ..	772 ..
Est-Parisien	.... ..	.... ..
Industrie Electrique	.... ..	.... ..
Lombards	.... ..	.... ..
Méridionaux Italiens	.... ..	.... ..
Nord-Espagne	235 ..	235 ..
Saragosse	395 ..	394 ..
Andalous	218 ..	213 ..

Valeurs Industrielles

Suez	.... ..	4619 ..
Dynamite Centrale	.... ..	575 ..
Gaz Parisien	.... ..	383 ..
Métaux	.... ..	.... ..
Sels gemmes	.... ..	432 ..
Sosnowice	.... ..	1380 ..
Tabacs Ottomans	445 ..	445 ..
Kertch	.... ..	16 50
Briansk	.... ..	418 ..
Malfidano	.... ..	.... ..
Tharsis	173 50	173 50
Rio-Tinto	1680 ..	1680 ..
Laurium Grec	.... ..	63 75

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	35 25	35 ..
Cap Cooper	156 ..	154 50
Goldfiels	94 ..	92 50
De Beers	433 50	433 50
East Rand	.... ..	100 50
Ferreira	.... ..	481 ..
Geldenhuis Estate	.... ..	96 ..
Goerz	.... ..	33 50
Hanchaca	116 ..	.... ..
Mozambique	.... ..	22 ..
Rand Mines	152 ..	150 50
Randfontein	36 50	36 50
Robinson Gold	.... ..	206 ..

Emprunts de Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	550 ..	546 ..
— 1869 3 0/0	450 ..	449 ..
— 1871 3 0/0	410 ..	410 ..
— 1875 4 0/0	562 ..	555 ..
— 1892 2 1/2	383 ..	377 ..
— 1898 2 0/0	434 ..	430 25
— 1899 2 0/0	429 75	.... ..
— Métro 1904 2 1/2	428 ..	428 ..
Marseille	406 50	406 50
Amiens	116 ..	.... ..
Bordeaux	511 ..	.... ..
Lyon	104 75	105 ..
Lille 3 0/0	.... ..	.... ..
Crédit Fonc., bons 1887	73 75	74 ..
— — 1888	72 ..	72 50
Communales 1879	485 ..	481 ..
— 1880	505 ..	504 ..
— 1891	400 25	400 50
— 1892	476 ..	473 ..
— 1899	476 ..	476 ..
Foncières 1879	503 25	503 ..
— 1883	442 ..	440 50
— 1885	481 ..	477 ..
— 1895	481 50	477 ..
Bône-Guelma	444 ..	441 ..
Département 3 0/0	429 ..	.... ..
Economiques 3 0/0	427 ..	427 ..
Est Algérien	440 ..	436 50
Ouest Algérien	430 50	434 ..
Est 3 0/0 ancien	441 50	444 ..
— 3 0/0 nouveau	442 50	444 ..
— 2 1/2 —	427 ..	427 ..
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	439 50	439 50
— 3 0/0 nouveau	442 50	443 ..
— 2 1/2 —	412 ..	411 ..
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	457 50	459 ..
— 3 0/0 no.	456 50	456 50
— 2 1/2	415 25	415 ..
Orléans 3 0/0 ancien	445 ..	446 ..
— 3 0/0 nouveau	443 ..	442 50
— 2 1/2 —	410 ..	410 ..
Ouest 3 0/0 ancien	441 ..	441 ..
— 3 0/0 nouveau	438 ..	439 ..
— 2 1/2 —	406 ..	406 ..
Sud France 3 0/0	431 ..	431 ..
Andalous 3 0/0 1re série	319 ..	318 ..
— 3 0/0 2e série	320 ..	317 ..
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	376 ..	378 ..
— 3 0/0 2e —	372 ..	372 ..
— 3 0/0 3e —	381 ..	379 ..
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	409 ..	409 50
— 3 0/0 2e —	407 50	404 ..
Pampelune 3 0/0	370 ..	370 25
Autrich. anc. 1re hyp	446 50	446 ..
— nouv. 1re hyp.	428 ..	427 50
Lombards	343 ..	342 ..
Wagons-Lits	506 ..	507 ..
Suez 5 0/0	600 ..	602 ..
Suez 3 0/0	494 50	493 50
Panama 5 0/0	.... ..	.... ..
— 3 0/0	.... ..	.... ..
— 4 0/0	.... ..	.... ..
Panama 1er série	.... ..	.... ..
— 2e —	.... ..	.... ..
— 3e —	.... ..	.... ..

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

	Précéd. clôture	Cours du jour
Rente belge 3 0/0	99 65	99 6[illegible]
Ville d'Anvers 1887	108 50	108 [illegible]
Anvers 1902	102 37	102 [illegible]
Ville de Bruxelles 1886	.... ..	.... ..
Bruxelles 1902	110 ..	110 ..
Ville de Gand 1896	89 62	89 5[illegible]
Lots Congo	79 ..	79 ..
Banque Nationale	4362 50	.... ..
Fond. Chemins Congo	4050 ..	4950 ..
Div. Tr. Bruxellois	803 ..	807 [illegible]
Angleur	475 ..	475 ..
Cockeril	1970 ..	1960 ..
Ougrée	1515 ..	1525 ..
Sarrebrück	109 50	.... ..
Anderlues	885 ..	890 ..
Bernissart	625 ..	630 ..
Bois-d'Avroy	1035 ..	1040 ..
Borinage Central	620 ..	625 ..
Charbonnages Belges	621 25	695 ..
Chevalières à Dour	1902 50	1915 ..
Espér. et Bonne-Fortune	1120 ..	1120 ..
Fontaine Lévêque	1832 50	1860 ..
Gouffre	2150 ..	2187 50
Grand-Buisson	1466 ..	.... ..
Grande-Machine	4340 ..	4360 ..
Horloz	2875 ..	2890 ..
Houillères-Unies	331 ..	335 50
Levant du Flénu	6159 ..	.... ..
Marchienne	815 ..	816 ..
Mariemont	2500 ..	.... ..
Noel Sart Culpart	2350 ..	2345 ..
Nord de Charleroi	2800 ..	2815 ..
Patience Beaujonc	1392 50	1425 ..
Produits au Flénu	4900 ..	.... ..
Réunis de Charleroi	2530 ..	2075 ..
Sacré-Madame	3650 ..	3650 ..
Trieu-Kaisin	1017 50	1047 5[illegible]
Asturienne	7007 50	7025 ..
Nébida	880 ..	880 50
Vieille-Montagne	496 ..	899 ..
Djebels-Masser	575 ..	577 50
Katanga	930 ..	928 75
Silésie	1646 ..	1645 ..
Métropolitain	635 ..	.... ..
Briansk	400 ..	.... ..
Dniéprovienne	1632 50	1650 ..
Métallurg. Russo-Belge	1112 50	1150 ..
Mécaniques et Locomot.	650 ..	653 50

BOURSE DE LILLE

Aniche	1551 ..	1526 ..
Anzin	5630 ..	5670 ..
Bully-Grenay	5000 ..	4950 ..
— (50e)	101 ..	100 2[illegible]
Bruay	800 ..	806 ..
Carvin	1625 ..	.... ..
Carvin 1/5	330 ..	325 ..
Clarence	311 ..	310 ..
Courrières	2220 ..	2201 ..
Crespin	127 ..	127 ..
Douchy	1030 ..	1020 ..
Dourges	326 ..	326 ..
Drocourt	5600 ..	5500 ..
Escarpelle	1160 ..	.... ..
Ferfay	1975 ..	1944 ..
Ferques	.... ..	.... ..
Flines	90 ..	85 ..
Lens (100e)	775 ..	770 ..
— (1000e)	78 50	78 ..
Liévin	4450 ..	4400 ..
— (30e)	150 ..	146 ..
Ligny	802 ..	802 ..
Marles 30 0/0	2200 ..	2185 ..
Marles 70 0/0	2980 ..	2920 ..
Marly	.... ..	.... ..
Meurchin	.... ..	.... ..
Meurchin (5e)	2602 ..	2590 ..
Ostricourt	1395 ..	.... ..
Thivencelles	715 ..	.... ..
Vicoigne (20e)	1100 ..	.... ..
Denain-Anzin	2115 ..	2100 ..
Campagnac	.... ..	.... ..
Azincourt	.... ..	820 ..

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, à Lille.

FEUILLETON DU 29 JUIN. — No 116

LA VENGEANCE DU FORÇAT

par Jules LERMINA

DEUXIEME PARTIE

XIX

PRIS DANS LA TOILE...

Une même pensée traversa le cerveau des deux jeunes filles.

— Si c'était Martial ! pensait Pauline.

— Si c'était Jacques ! se disait Lucie.

Chacune d'elles faisait hommage à son amie de cette rêverie d'amoureux.

Mais le doute ne subsista pas longtemps. L'inconnu s'était éloigné de quelques pas, et passait au-dessous d'un réverbère suspendu à l'extrémité de la rue... il se retourna pour jeter un regard sur la maison de Favereye.

C'était Jacques.

Pauline pâlit et posa ses deux mains sur son cœur.

Lucie l'avait bien reconnu, elle aussi.

— Tu es contente, petite coquette ! murmura-t-elle à l'oreille de Pauline.

Pauline souriait et avait des larmes dans les yeux.

Mais à ce moment elle saisit le bras de Lucie, et l'attirant à elle :

— Regarde ! dit-elle. Que se passe-t-il donc ?

Tandis que Jacques revenait lentement, de l'un des angles du mur, une forme noire venait de se détacher...

— Une femme !... murmura Pauline, qui se sentit frissonner.

C'était une femme, en effet, enveloppée d'une longue mante noire qui la couvrait tout entière ; un capuchon retombait sur sa tête et son visage était caché sous un voile épais.

Immobile, elle se tenait auprès de la petit porte du jardin.

Jacques l'avait aperçue, et, tremblant, sentant sa force lui échapper, il s'était approché d'elle.

Que se disaient-ils ?

C'était donc cette femme que Jacques attendait, et c'était pour elle qu'il se trouvait là ! le cœur de Pauline se brisait, ignorait-il donc qu'elle était là, à quelques pas de lui ! qu'elle pouvait le voir, le surprendre ! C'était de la cruauté !

Et, sanglotant, laissant tomber le rideau, Pauline s'était jetée dans les bras de Lucie.

Pendant ce temps, celle qui était venue vers Jacques lui disait rapidement, d'une voix fiévreuse, et, supposait-il, brisée par l'émotion :

— Vous êtes venu à mon appel, merci ! mais le temps me manque pour rester plus longtemps près de vous... c'est à peine si j'ai pu m'échapper.

— Mademoiselle, dit Jacques en prenant une main qu'on lui abandonna et qui était froide comme celle d'une statue, ma vie vous appartient, et quand l'heure sera venue où vous aurez besoin de moi, appelez-moi, et je vous jure que jamais vous ne trouverez esclave plus fidèle et plus respectueux.

— Merci encore, murmurait la jeune femme ; mais j'ai peur, je ne puis parler ; j'avais trop présumé de mes forces. Un seul mot : Jacques, m'aimez-vous ?

— Si je vous aime ! cria le jeune homme.

Et nulle femme ne me dispute dans votre cœur une place que je réclame tout entière ?

— Je n'ai jamais aimé ! dit Jacques.

La femme mystérieuse eut un tressaillement convulsif et une exclamation aussitôt réprimée s'échappa de sa gorge.

— Adieu ! fit-elle, ou plutôt au revoir !...

— Pourquoi partir si vite ? Pourquoi ne pas me dire ?...

— Rien, rien aujourd'hui. J'ai voulu savoir si je pouvais compter sur votre dévouement. Maintenant, je sais que vous êtes à moi, je suis heureuse.

La voix qui parlait avait d'étranges sifflements.

Lui ne comprenait rien, ne devinait rien. Et cette voix, il la connaissait pourtant. Si habilement qu'elle fut déguisée, n'eut-il pas dû reconnaître la voix d'Isabelle de Torrès ?

Mais non. Il était jeune. Tout son être était agité d'une indicible émotion. Il ne se demandait pas même ce que signifiait cette entrevue nocturne, sans but. On avait parlé d'un danger, et il n'y était pas fait la plus légère allusion.

Il tenait dans sa main la main de celle qu'il croyait être Pauline de Saussay, et dans cette douce pression se résumait toute sa vie.

Enfin, elle se dégagea vivement, une fleur tomba à ses pieds.

Il se baissa pour la ramasser.

Quand il se redressa, l'ombre avait disparu.

Il porta la fleur à ses lèvres, resta un instant immobile, les yeux fixés sur cette porte, qu'il n'avait pas entendu se refermer.

Puis, ivre de joie et d'espérance, le cerveau bouillonnant, il s'élança vers le faubourg.

A peine avait-il fait quelques pas qu'il chancela.

— Qu'est-ce donc que j'éprouve ? murmura-t-il.

Il s'appuya au mur. Ses pensées secouaient son cerveau. Des lueurs étranges passaient devant ses yeux... Il étendit les bras pour chercher un point d'appui, battit l'air de ses mains et s'affaissa sur lui-même.

Deux ombres se dressèrent près de lui :

— Prends cet homme ! dit la Ténia à Biscarre. Il t'appartient maintenant, je te le donne.

II

La vengeance du Ténia

L'heure de la vengeance, si longtemps attendue, venait enfin de sonner pour Biscarre.

Jamais œuvre infernale n'avait été combinée avec une plus infâme habileté.

Biscarre avait exposé ses plans au Conseil suprême des Loups de Paris. L'idée dont il leur avait expliqué le programme était d'une grandeur titanesque. Il avait dit vrai.

Cette pensée avait surgi dans son cerveau de s'emparer des Khmers, et de fonder dans ce pays ignoré de l'Europe un empire du crime d'où une armée de bandits se fut répandue sur la terre.

C'était en quelque sorte l'œuvre renouvelée de celui qui, au moyen-âge, porta le nom du Vieux de la Montagne. C'était un royaume des assassins s'organisant pour lutter contre la société moderne.

Désormais là devait être le but de la vie de Biscarre.

Mais, avant tout, il fallait que sa vengeance fut accomplie.

Les Loups avaient été convoqués.

Il fallait, par le meurtre, s'emparer des fragments de la statue dont Exupère le forçat de Rochefort, avait révélé le sens mystérieux. On se souvient que cette statue reconstruite, devait, par la projection de son ombre, indiquer où gisaient les trésors de la pagode d'Angkor.

De ces fragments, l'un manquait encore. Mais, par une déduction logique, basée sur les aveux de Silvereal pendant l'ivresse à laquelle il avait été en proie chez la duchesse de Torrès, les indications nécessaires pour la découverte du tronçon de la statue se trouvaient, évidemment, dans une note saisie jadis par de Belen sur le cadavre du père de Martial.

C'était de cette note qu'il fallait entrer en possession à tout prix.

Les hypothèses de Biscarre étaient fondées.

Le Roi du Feu, obéissant à une révélation qui lui avait fait deviner des dangers prochains et aussi à une antique prophétie qui ordonnait de cacher le trésor au-delà des mers, le Roi du Feu était venu en France auprès de celui qu'il appelait le Roi de la Science.

Les deux hommes avaient enfoui les fragments de la statue du roi *Lépreux* en trois lieux distincts et secrets. Le vieux Martial avait gardé le double de la note indicative.

L'un de ces débris avait été retrouvé par de Belen au lieu indiqué. Nous avons assisté à la découverte du second, dans les caves de la rue de Seine.

Seulement, chacune de ces découvertes avait été une déception.

Le plan qu'il avait arraché à Martial mourant ne relatait que des indications topographiques, sans mentionner la nature des objets enfouis. De Belen, qui croyait rencontrer des caisses pleines d'or et de pierreries, n'avait trouvé en réalité que des pierres dont il ignorait l'utilité. En vain il avait cherché à déchiffrer les inscriptions qui y étaient ciselées. Les ténèbres s'épaississaient autour de lui, et il se sentait saisi de découragement.

De plus, un instincts secret l'avertissait que des dangers nouveaux le menaçaient.

Le marquis de Favereye lui avait jeté à la face son véritable nom d'Estremoz. Malgré son audace, il sentait sa situation compromise.

De plus, menant la vie large, prodiguant l'or sans compter, il se voyait menacé de la ruine.

— Et pourtant, répétait-il, en considérant les débris de la statue, là est la fortune, là est le salut !

Il avait fait appeler Silvereal, espérant que, peut-être, grâce à leurs efforts combinés, il connaîtrait enfin le mot de l'énigme.

Mais il avait bientôt constaté que Silvereal, depuis l'abandon du Ténia, avait perdu toute lucidité d'esprit.

Le baron ne se souciait plus de richesses. La jalousie lui torturait le cœur. Il avait la folie sénile de l'amour.

C'est alors que de Belen, supposant qu'une crise violente était préférable à cet état d'apathie, s'était décidé à accompagner Silvereal chez Isabelle, dont un billet anonyme, émanant de Biscarre, lui avait révélé la retraite.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGEES — CHOCOLATS
LILLE, 98, rue Nationale, LILLE